

Avis de constitution

SOCIETE « SOGICOM-INTER CI »

Siège Abidjan dans la commune de MARCORY dans  
la cité IBISCUS, Lot 3782, Ilot 00

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 06/01/2025 reçus par Me Bah singo, et enregistrés au CEPICI le 26/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOGICOM-INTER CI »

Objet :

- Construction et agence immobilier ;
- Promotion immobilière ;
- Négoce International ;
- Commerce International ;
- Télécommunication ;
- Courtage assurances ;
- Activité Agro-Pastorale ;
- Activités Minières ;
- BTP et Logistique ;
- Représentation Commerciale.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. la prise en location gérance de tous fonds de commerce. la prise de participation dans toute société

existante ou devant être créée. Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan dans la commune de MARCORY dans la cité IBISCUS, Lot 3782, Ilot 00

Dirigeant(s) M OUATTARA ABDOULAYE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-02343 du 07/03/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°14682/GTCA/RC/2025 du 07/03/2025

